

APPEL A PROJET

RENOVATION FRONTON HALLE BARBUSSE

La Ville d'Ivry-Sur-Seine publie cet appel à projet dans le but de passer commande à un artiste ou un collectif d'artistes pour la réalisation d'une fresque urbaine sur un axe majeur de circulation dans la ville (D5) et pour l'embellissement du fronton du marché Barbusse !

∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞

1/ CONTEXTE

Depuis de longues années, la place de la culture et des artistes à Ivry sur Seine a toujours été portée. Des messages impactants, de belles fresques aux couleurs explosives recouvrent les murs que la Municipalité a laissés à cet effet.

A travers ce projet de rénovation de la Halle Barbusse, la Ville souhaite de nouveau valoriser le domaine public à travers une œuvre artistique !

Ce cahier des charges vise à informer les artistes intéressé.es, des différentes contraintes à prendre en compte afin de voir son projet accepté.

2/ OBJET DE L'APPEL A PROJET

Cette commande publique s'inscrit dans l'opération de rénovation de la Halle Barbusse. Elle associe la dimension artistique et culturelle à celle du développement local.

A cet effet, aucune thématique n'est imposée aux candidat.es cependant la réalisation Street art doit répondre à différents enjeux :

- Réaliser une œuvre permettant l'embellissement du lieu et en adéquation avec ce dernier,
- Embellir l'axe de circulation concerné,
- Susciter l'intérêt pour le street-art et la création contemporaine,
- Retrouver des couleurs sobres.

Budget ?

3/ CONSULTATION & REMISE DES OFFRES

La publicité relative à la présente consultation sera mise en ligne sur le site Internet de la Ville www.ivry94.fr ainsi que sur le journal de la Ville pendant une durée d'un mois soit du **1er juillet au 21 juillet 2025**.

Le présent document sera téléchargeable gratuitement durant toute la période indiquée ci-dessus.

La date limite de remise des candidatures est fixée au 21 juillet 2025 à 12h.

Les dossiers de candidature complets devront être adressés de l'une des 2 façons suivantes :

- Remise en main propre (merci de prendre rdv au préalable au 01 49 60 27 67 ; Contact : Mme Favriou) Centre Administratif et Technique, 37 rue St Just (2^{ème} étage, Secteur Commerce) 94 200 Ivry S/Seine
- Par voie électronique à l'adresse suivante : mfavriou@ivry94.fr

Un accusé de réception vous sera fourni en retour.

APPEL A PROJET

RENOVATION FRONTON HALLE BARBUSSE

4/ CONTENU DE LA CANDIDATURE

Chaque candidature sera étudiée dans un premier temps sur la base de documents écrits, fournis par les candidat.es (**Si ces derniers sont incomplets ou illisibles, votre candidature sera rejetée automatiquement !**).

Les éléments listés ci-après permettront d'identifier la.le candidat.e et son projet. Pour l'analyse de sa candidature, la.le candidat.e devra fournir un dossier accompagné du formulaire de candidature (annexe n°1) :

Le dossier devra comporter les éléments juridiques et financiers suivants :

- Le formulaire de candidature dûment rempli, daté et signé accompagné
- Un courrier de présentation du concept et motivation,
- Les dessins précis,
- Un devis détaillé (création et réalisation)

Cette consultation doit permettre aux candidats de démontrer leur intérêt et de présenter leur projet. Cela implique pour les candidat.es la remise d'un dossier présentant un projet de manière détaillée.

2

5/ L'ATTRIBUTION DU PROJET

Le dossier du candidat doit permettre à la Ville de disposer d'une vue complète du projet. Il comprendra tous les éléments inscrits ci-dessus et permettra d'apprécier et de juger :

- L'esthétisme et la lisibilité de l'œuvre (**Critère n°1**),
- Le prix (**Critère n°2**),
- Le temps et les facilités de réalisation (**Critère n°3**).

APPEL A PROJET

RENOVATION FRONTON HALLE BARBUSSE

6/ LES ANNEXES

ANNEXE N°1 : FORMULAIRE CANDIDATURE (à remplir en MAJUSCULE svp)

Je soussigné(e)

NOM :

PRENOM :

TEL FIXE :; PORTABLE :

E-MAIL :

SITE INTERNET :

RESEAUX SOCIAUX :

ADRESSE :

CODE POSTAL : ; VILLE :

REGISTRE DU COMMERCE N° :

N° DE SIRET/SIREN/ RAISON SOCIALE :

∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞

Je serais aussi intéressé(e) pour :

Participer à d'autres manifestations à venir saison 2025 non-connues pour le moment OUI ☐ ; NON ☐

Intégrer un registre de données pour de futurs évènements (Ivry en Fête, V'la les fêtes...) OUI ☐ ; NON ☐

☐ Je déclare avoir pris connaissance du fait que mon œuvre pourra être prise en photo pour la communication non-commerciale de la Ville d'Ivry-Sur-Seine

Date : / / 2025

SIGNATURE :

APPEL A PROJET

RENOVATION FRONTON HALLE BARBUSSE

ANNEXE N°2 : CAHIER DES CHARGES

Article 1 Site où le projet doit s'implanter

Le fronton de la halle Barbusse située à l'angle de l'avenue de Verdun et Barbusse.

Article 2 Conditions particulières de réalisation

La ville d'Ivry-sur-Seine s'engage à fournir un support en bon état de surface propre. Une peinture d'apprêt sera réalisée sur les différents supports (Poteaux & fronton en bois).

La ville s'engage à organiser auprès des autorités compétentes les autorisations d'occupation de voirie nécessaires à la réalisation de l'œuvre ainsi que leur mise en œuvre.

Elle prendra en charge la location des matériels élévateurs, nacelles échelles et échafaudages nécessaires à la réalisation du projet si les services n'en n'ont pas à disposition.

L'enveloppe allouée au lauréat pour la réalisation du projet comprend l'ensemble des dépenses nécessaires à l'artiste ou au collectif sélectionné pour assurer la réalisation de l'œuvre, tant sur les plans artistiques, matériels que techniques.

Un contrat de commande traitant notamment de la cession des droits de l'artiste

Article 3 Plan & côtes du site

5



APPEL A PROJET

RENOVATION FRONTON HALLE BARBUSSE

Article 4 *Contraintes et spécifications*

Les artistes ont carte blanche pour proposer une fresque de création contemporaine d'esthétique figurative ou abstraite, pérenne. L'artiste ou le collectif d'artistes est libre de recourir aux techniques d'expression de son choix sous réserve que cette technique soit adaptée au support investi.

Cependant, l'œuvre devra ***s'inscrire dans le temps, s'intégrer harmonieusement à son environnement et arborer des couleurs sobres.*** Le contenu du projet ne devra pas :

- Comporter de message haineux ou discriminatoire,
- Risquer de porter atteinte à la Ville,
- Contenir toute évocation à caractère religieux/racial.

Article 5 *Calendrier*

- 1er juillet 2025 : lancement de l'appel à projet
- 21 juillet 2025 : date limite de réception des candidatures
- Fin juillet 2025 : jury et sélection du projet retenu
- Entre août et mi- sept 2025 : réalisation de l'œuvre
- Fin sept 2025 : inauguration de l'œuvre

Lu & approuvé

Date : / / 2025

SIGNATURE :